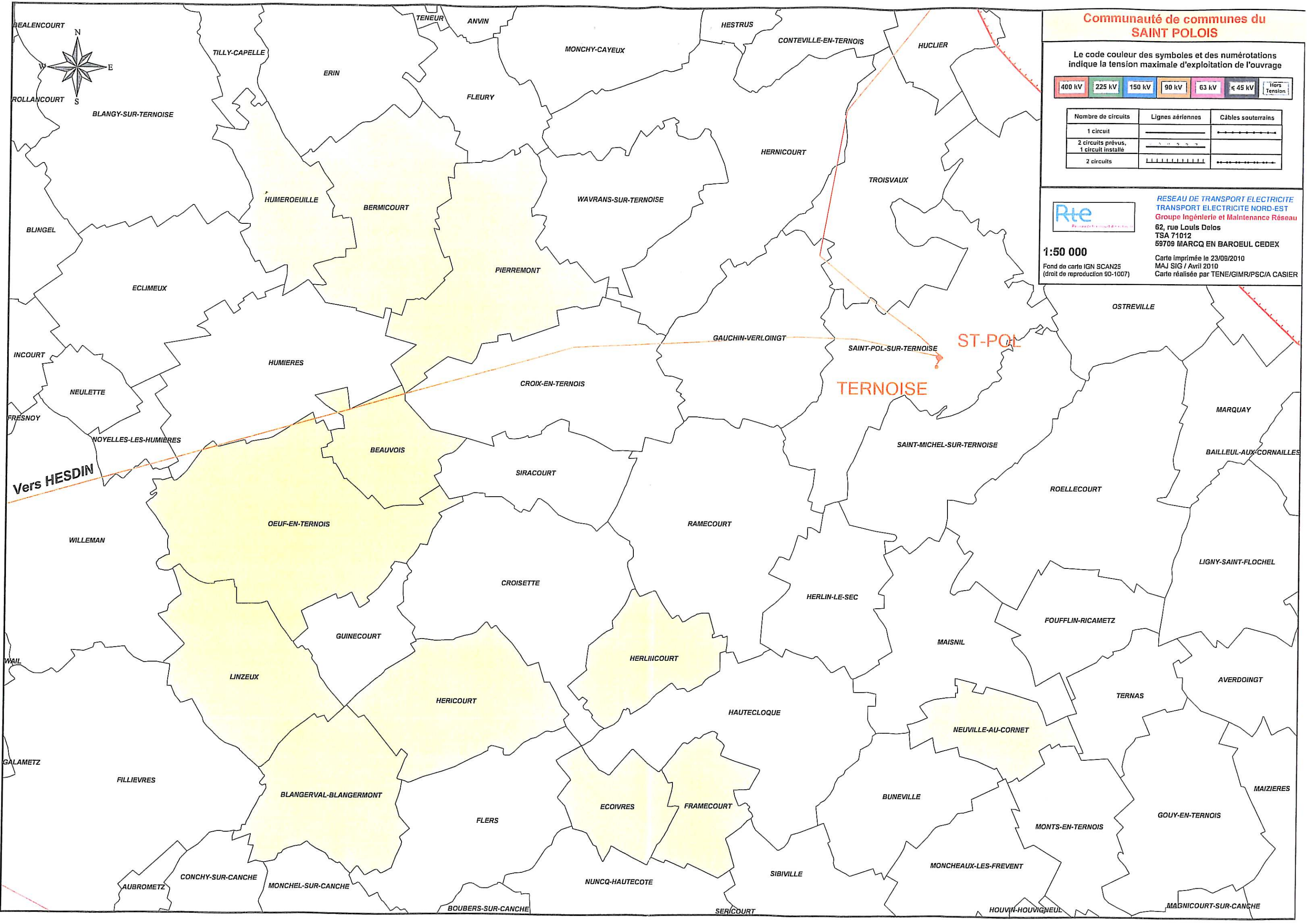




Communauté de communes du
SAINT POLOIS

Le code couleur des symboles et des numérotations
indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage

400 kV	225 kV	150 kV	90 kV	63 kV	≤ 45 kV	Hors Tension
--------	--------	--------	-------	-------	---------	-----------------

Nombre de circuits	Lignes aériennes	Câbles souterrains
1 circuit	—	—
2 circuits prévus, 1 circuit installé	— · — · — · —	— · — · — · —
2 circuits		— · — · — · —



RESEAU DE TRANSPORT ELECTRICITE
TRANSPORT ELECTRICITE NORD-EST
Groupe Ingénierie et Maintenance Réseau
62, rue Louis Delos
TSA 71012
59709 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

1:50 000

Fond de carte IGN SCAN25
(droit de reproduction 90-1007)

Carte imprimée le 23/09/2010
MAJ SIG / Avril 2010
Carte réalisée par TENE/GIMR/PSC/A CASIER

Plan de zonage du réseau de transport électrique de tension $\geq 45\text{kV}$
(Décret n°91-1147 du 14 octobre 1991 - Arrêté du 16 novembre 1994)

Commune de **BEAUVOIS**



Limites de commune
zonage du réseau de transport
(aérien et souterrain)

Fond de carte IGN SCAN25
Droit de reproduction 90 - 1007

Echelle : 1:25 000

Date d'édition : Janvier 2003

Les demandes de Renseignements et les Déclarations
d'Intention de Commencement de Travaux sont à
renvoyer à :

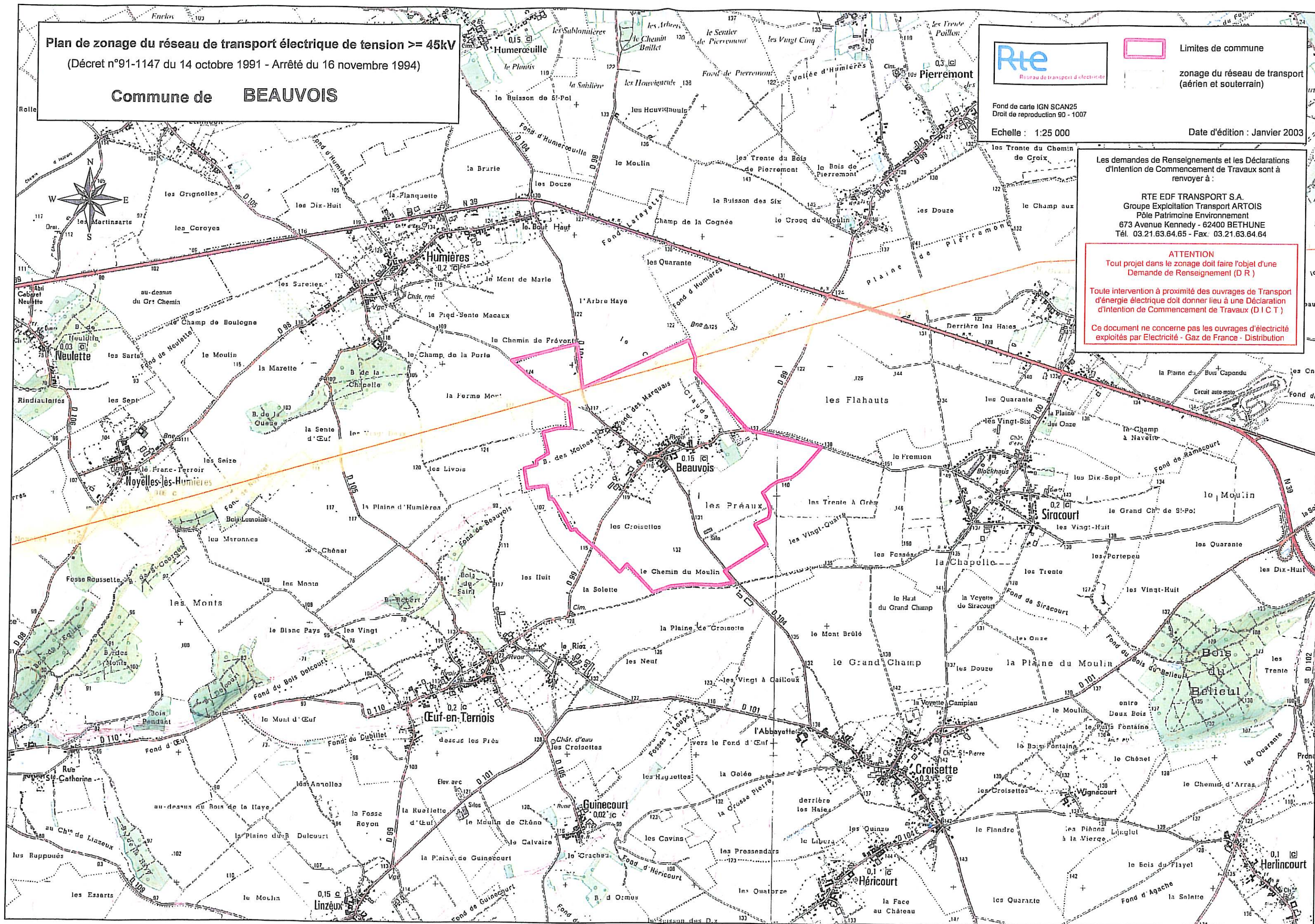
RTE EDF TRANSPORT S.A.
Groupe Exploitation Transport ARTOIS
Pôle Patrimoine Environnement
673 Avenue Kennedy - 62400 BETHUNE
Tél. 03.21.63.64.65 - Fax: 03.21.63.64.64

ATTENTION

Tout projet dans le zonage doit faire l'objet d'une
Demande de Renseignement (D R)

Toute intervention à proximité des ouvrages de Transport
d'énergie électrique doit donner lieu à une Déclaration
d'Intention de Commencement de Travaux (D I C T)

Ce document ne concerne pas les ouvrages d'électricité
exploités par Electricité - Gaz de France - Distribution



Plan de zonage du réseau de transport électrique de tension $\geq 45\text{kV}$

(Décret n°91-1147 du 14 octobre 1991 - Arrêté du 16 novembre 1994)

Commune de OEUF EN TERNOIS

Rte

Relevé de transport d'électricité

Fond de carte IGN SCAN25
Droit de reproduction 90 - 1007

Echelle : 1:25 000

Limites de commune

zonage du réseau de transport
(aérien et souterrain)

Date d'édition : Janvier 2003

Les demandes de Renseignements et les Déclarations
d'Intention de Commencement de Travaux sont à
renvoyer à :

RTE EDF TRANSPORT S.A.
Groupe Exploitation Transport ARTOIS
Pôle Patrimoine Environnement
673 Avenue Kennedy - 62400 BETHUNE
Tél. 03.21.63.64.65 - Fax. 03.21.63.64.64

ATTENTION

Tout projet dans le zonage doit faire l'objet d'une
Demande de Renseignement (D.R.)

Toute intervention à proximité des ouvrages de Transport
d'énergie électrique doit donner lieu à une Déclaration
d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.)

Ce document ne concerne pas les ouvrages d'électricité
exploités par Electricité - Gaz de France - Distribution

